

Fiche d'expérience

UN RÉSEAU COMPLET ET FLEXIBLE DE TRANSPORT RÉGULIER : LA C.C DES ÉCRINS

CONTEXTE

Présentation du territoire et problématique

La communauté de communes du pays des Écrins est située dans les Hautes-Alpes, et s'articule autour de la vallée de la Durance et du bourg-centre, l'Argentière-la-Bessée (zone urbaine). En pleine zone de montagne, la C.C. est constituée de plusieurs villages et bourgs disséminés sur le territoire. Cette répartition couplée à la géographie montagnaise rend les déplacements délicats sur des routes de montagnes parfois peu aisées. Ce territoire est également une zone très touristique tant l'été (proximité du massif des Ecrins) que l'hiver (stations de ski). La C.C. a donc souhaité mener une politique volontariste en matière de transports publics, tant à destination des touristes que pour la population locale.

Initiateur

La Communauté de Communes a bénéficié et jouit encore aujourd'hui de l'appui de Joël GIRAUD (Député de Hautes-Alpes et Maire de l'Argentière, ex-Président de la C.C.), qui est l'un des élus les plus militants et actifs sur les questions de transport dans la région PACA.

OBJECTIFS

- Contrôler le flux de voitures personnelles sur le territoire (notamment en saison touristique) et gérer les problèmes de stationnement.
- Entretien l'attractivité du territoire.
- Offrir un service public de qualité à la population locale, pour la mobilité de tous.
- Protéger l'environnement et la nature, atout essentiel du territoire.

LE PROJET

La C.C. dispose de la compétence Transport depuis 2001.

Fonctionnement

Concrètement, la communauté de communes a mis en place plusieurs services :

- A l'année: navettes-marché tous les vendredis reliant l'ensemble des communes à l'Argentière (ville-centre); lignes urbaines sur l'Argentière adaptées aux horaires de pointe ; transport scolaire avec création d'un second aller-retour par journée (en sus de celui assuré par le département) et avec prise en charge de tous les déplacements des écoles ; transports ponctuels pour de grands événements publics.
- Saison d'été : navettes reliant les communes aux sites touristiques susceptibles de souffrir d'engorgement (Pré de Mme Carle, Mines du Fournel, Dormillouse) ; navettes-circuits touristique de découverte du pays des Écrins accompagnées d'un guide.
- Saison d'hiver: navettes reliant l'ensemble des neuf communes aux différentes stations de ski du territoire (avec fréquences renforcées pendant les vacances et les week-ends). Les horaires de ces navettes sont prévues pour amener les travailleurs saisonniers à l'heure pour le début de leur service.

La Communauté de Communes assure 50% du service en régie, et confie les 50% restant à des transporteurs par délégation de service public.

La politique tarifaire menée est la gratuité. En théorie, le prix d'un voyage est de 5€, mais si l'utilisateur présente une carte de résident, un forfait de ski...le voyage est alors gratuit. Pratiquement, la plupart des usagers peuvent ainsi bénéficier de la gratuité. Seule la navette de découverte est payante, du fait de la rémunération du guide.

Le maître d'ouvrage

Communauté de Communes du Pays des Écrins
Nicolas PONS (responsable Transport):
04 92 23 11 17
n.pons@paysdesecrins.com

Le maître d'oeuvre

- Régie de la C.C. du pays des Écrins
- Divers transporteurs

Montage financier

Au lancement des navettes Été:

- Ademe: 8400
- Région PACA: 8400
- Feder: 16 800
- Autofinancement: 8400

L'investissement sur les autres navettes est de l'autofinancement.

Budget de fonctionnement 2005:
633 000€

Résultats

Toutes les navettes ont un taux de remplissage excellent. Les navettes hivernales villages-stations ont par exemple transporté environ 35 000 personnes en 2005, les navettes estivales 1155 personnes, et les navettes de marché du vendredi sont complètes toutes les semaines et ont transporté 1560 personnes en 2005.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pas de difficultés particulières dans la mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui. Les problèmes sont davantage liés aux limites à venir.

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Gratuité.
- Fréquence adaptée aux besoins (vacances et week-end, et période d'affluence sur les lignes urbaines).
- Combinaison de transport touristiques et de transports publics pour la population locale.
- Très forte volonté politique locale, qui a mis les moyens financiers pour ces actions.

IMPACTS

On peut distinguer essentiellement 4 types d'impacts :

- Occupation de l'espace public : la circulation et le stationnement sont améliorés,
- Pollution : la réduction du nombre de véhicules permet de préserver les sites touristiques sensibles, et plus globalement de participer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Accès aux services: les navettes permettent de desservir le territoire et de faciliter l'accès aux différents services, marchands ou non.
- Maintien de la population et de l'activité en zone rurale : les navettes de marché y contribuent, mais également les navettes hivernales qui permettent aux saisonniers de vivre dans les vallées, et donc de contribuer à l'activité économique de celles-ci.

LIMITES ET PERSPECTIVES

La Communauté de communes souhaite mettre en œuvre une solution de transport pour les personnes à mobilité réduite.

Cependant, cette volonté ainsi que l'ensemble de la politique volontariste de la C.C. doit faire face à des limites fortes. En effet, toute cette politique a été mise en place sur l'effort financier de la seule communauté de communes. Le département a bien sûr signé une convention avec la C.C., mais n'a pris aucune participation financière. Le développement des transports dans le territoire du pays des Écrins sera donc bientôt limité par la capacité financière de la collectivité.

Un second frein à cette action est la difficulté rencontrée pour harmoniser ces initiatives de transport aux autres modes, à favoriser l'inter-modalité. La communauté de communes du pays des Écrins publie un dépliant informant sur l'ensemble des transports publics sur le territoire, mais avec parfois des difficultés à se procurer les informations. Des défauts de communication et de concertation, entre les différentes autorités organisatrices notamment, sont à la base du problème de cohérence globale entre les différents modes de transports.